



Communiqué de Presse – 17/03/2025

17/03/2025, Paris, France – *L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) alerte le Premier ministre sur la situation critique des eaux-de-vie de vin en Chine et demande une action diplomatique urgente*

Face à la crise majeure que traverse la filière des eaux-de-vie de vin, l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV) interpelle le Premier ministre, François Bayrou, et demande une action diplomatique rapide pour débloquer la situation avec la Chine.

Depuis octobre 2023, les exportations de Cognac et d'Armagnac sont soumises à un cautionnement bancaire par les douanes chinoises, assimilable à des taxes anti-dumping. Cette mesure a entraîné une chute de 50 % des exportations et des pertes économiques estimées à 50 millions d'euros par mois, mettant en péril plus de 70 000 emplois et l'équilibre économique de plusieurs territoires.

Alors que les Etats-Unis ont annoncé le 14 mars dernier des droits de douane à hauteur de 200% pour les vins et spiritueux européens, les annonces faites à la filière doivent désormais se concrétiser pour une résolution rapide : dans un courrier adressé à Matignon, les co-présidents de l'ANEV, Jean-François Portarrieu, Député de la Haute-Garonne, et Christian Klinger, Sénateur du Haut-Rhin, demandent au Premier ministre d'organiser sans délai un déplacement officiel en Chine. Une mission diplomatique de haut niveau, pour envoyer un signal fort et lever les barrières commerciales qui fragilisent l'exportation des eaux-de-vie de vin européennes.

"La France est un partenaire historique de la Chine. Nous sommes convaincus qu'un dialogue direct au plus haut niveau peut aboutir à un accord équitable. Il en va de l'avenir de nos territoires, de nos savoir-faire et de milliers d'emplois", soulignent les co-présidents de l'ANEV.

À propos de l'ANEV

Depuis plus de 25 ans, déjà, l'ANEV fédère les territoires viticoles au travers d'un réseau national composé de plusieurs centaines d'élus.

Au-delà des frontières politiques et géographiques, elle se mobilise avec succès pour promouvoir et défendre les territoires viticoles.

L'ANEV se positionne comme un espace privilégié pour laisser s'exprimer et représenter les enjeux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics.

[En savoir plus : www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)

CONTACT PRESSE : presse@elusduvin.org ; 07 62 65 69 47